



FLASH INFO

2^{ème} versement CIA 2018

L'UNSA Défense vous apporte aujourd'hui des informations obtenues ce matin-même, lundi 5 novembre 2018.

Le ministère des armées a dégagé, dans le cadre de la gestion 2018, une enveloppe supplémentaire de crédits permettant de procéder à un second versement de CIA. Au total 26,9 M€ auront été consacrés au CIA en 2018 (21,9 M€ pérennes déjà engagés auxquels s'ajoutent les 5 M€ du versement exceptionnel de décembre).

Tous les agents ayant perçu un CIA en juillet 2018, percevront sur la paie de décembre un 2^{ème} versement correspondant à 22.83% du montant perçu en juillet.

Les CIA exceptionnels (CIA des maitres d'apprentissage, des agents de catégorie C de la DSNJ assumant la charge de chef de session JDC) qui auraient pu être versés en juillet ne seront pas intégrés dans la base de calcul de ce second versement

Pour plus de précisions, contactez vos délégués UNSA Défense.

Scannez-moi !



UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS

- Tel : 01 42 22 37 02
- federation@unsa-defense.org
- portail-unsa.intradef.gouv.fr
- www.unsa-defense.org
- www.facebook.com/UNSADefense
- @UnsaDefense
- UNSA Defense diffusion

<https://je-vote-unsa-defense.info>

